

Collecte et traitement des données statistiques de recherche et développement des entreprises en Belgique

Roger KALENGA-MPALA¹

Les données statistiques de recherche et développement (R&D) des entreprises en Belgique sont collectées et traitées dans le cadre des enquêtes spéciales, régulières, systématiques et harmonisées pour une meilleure comparabilité internationale des données. Les activités de R&D en entreprises peuvent être exécutées soit de manière permanente, reconduites d'une année en année, soit de manière occasionnelle. En outre, les activités de R&D sont fortement concentrées auprès d'un nombre très limité d'entreprises en Belgique, essentiellement des grandes entreprises, bien qu'on puisse aussi identifier des petites entreprises très dynamiques dans le domaine de la recherche.

La détermination de la population d'enquête sur la R&D des entreprises se fonde donc sur un inventaire des entreprises réalisant ou susceptibles de réaliser de la R&D permanente ou occasionnelle et complété par un sondage afin de recueillir les informations de R&D exécutée par des autres entreprises non répertoriées. L'inventaire est tenu à jour grâce à plusieurs sources dont les enquêtes sur la R&D elles-mêmes.

Le questionnaire utilisé pour l'enquête comprend un minimum des questions fondamentales sur les ressources financières et humaines engagées par les entreprises pour leurs activités de R&D, afin de permettre la production des statistiques harmonisées et comparables. Le questionnaire est simplifié pour les entreprises sélectionnées par sondage.

La compilation des données statistiques sur la R&D des entreprises fait intervenir différentes méthodes d'estimation selon que les entreprises fassent partie de l'inventaire ou non, ou encore exécutent la R&D permanente ou occasionnelle. Pour traiter les non-réponses complètes et partielles des entreprises inventoriées avec activité permanente, les données antérieures sur la R&D sont utilisées pour être imputées aux données manquantes. Les données antérieures sont tout de même adaptées en fonction d'une série d'informations complémentaires fournies notamment dans le cadre de la même enquête. Quant aux non-réponses complètes et partielles des entreprises inventoriées avec activité occasionnelle, elles sont exclusivement estimées par les renseignements de l'enquête. L'estimation de la R&D des autres entreprises non répertoriées par l'inventaire s'effectue en extrapolant les résultats des entreprises répondantes de l'échantillon.

La très forte concentration des activités de R&D auprès d'un nombre limité notamment des grandes entreprises ainsi que le caractère permanent ou occasionnel de ces activités plaident donc pour le recours à un inventaire des entreprises de R&D complété par un sondage sur le reste de la

¹ Service des indicateurs de R&D, Politique scientifique fédérale, Belgique - roger.kalengampala@belspo.be

population des entreprises afin de mesurer correctement et régulièrement la R&D du secteur des entreprises en Belgique.

